

23TEN

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 100 €

35 RUE PAULIN PARIS 51100 REIMS

RCS REIMS 839365491

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 23/06/2026

RABAH CHEIKH,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »),

A pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

L'Associé Unique décide de céder 100 actions pour un montant de 10 euros en date du 01/06/2026 à la société RC5, SARL au capital social de 1000 euros, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 100432327, ayant son siège social au 5 Rue Paulin Paris, 51100 Reims, France, dûment représentée par RABAH CHEIKH.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2 : Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

RABAH CHEIKH, Associé Unique

RABAH CHEIKH, Cédant d'actions de la Société

